



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue le 29 mars 2018 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents messieurs les conseillers Gaétan Boulerice, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau, Daniel Racette et Madame la conseillère Annie Lussier. Était absent Monsieur le conseiller Alain Poissant.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Ronald Lécuyer, maire, le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Carl Simard était présent, la séance extraordinaire débute à 20 h.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Moment de recueillement
- 3- Lecture de l'ordre du jour
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption des conditions de travail du directeur général par intérim
- 6- Octroi de mandat à un consultant pour le processus d'embauche d'un directeur (trice) général(e) pour la Municipalité
- 7- Dépôt d'une demande au Ministère des Transports, de l'électrification et de la mobilité durable du Québec pour l'autorisation d'implanter un panneau indicateur de vitesse sur le réseau routier du Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- 8- Levée de la séance

18-03-038 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 mars 2018 en reportant le point numéro 5 à la séance ordinaire du 9 avril 2018.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	O	P	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O			
# 2	Gaétan Boulerice	P			
# 3	Alain Dumouchel	O			
# 4	Marc Gaudreau	O			
# 5	Daniel Racette	O			
# 6	Alain Poissant		A		
	Maire :				
	Maire suppléant :				
				ADOPTE A L'UNANIMITE	X
				ADOPTE A LA MAJORITE	
				REJETE	

18-03-039 Octroi de mandat à un consultant pour le processus d'embauche d'un directeur (trice) général(e) pour la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur(trice) général(e) est actuellement assuré par un intérim, tel que stipulé à travers la résolution 18-02-027;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite afficher le poste vacant de directeur(trice) général(e);

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite être accompagné par des spécialistes pour mener ce processus à terme ;

CONSIDÉRANT QUE le Consultant Paul Sarrazin de CONTACTCITÉ a accompagné les élus afin de répertorier des candidats potentiels pour l'accompagnement ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) firmes consultantes ont effectué une offre de service pour entamer, suivre et mener le processus de dotation à terme ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a analysé les offres soumises et qu'il a retenu une offre ;

CONSIDÉRANT QUE le Consultant Paul Sarrazin de CONTACTCITÉ a accompagné les élus afin de répertorier des candidats potentiels pour l'accompagnement ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre la plus basse provient du consultant Reynald Mercille à un coût s'établissant entre 1 500 \$ et 2 000 \$;

IL EST PROPOSÉ DE MANDATER le consultant Raynald Mercille pour piloter le mandat de recrutement **ET QUE** cette dépense soit **PAYÉE** à même le surplus non affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	O	P	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O			
# 2	Gaétan Boulerice	O			
# 3	Alain Dumouchel	O			
# 4	Marc Gaudreau	O			
# 5	Daniel Racette		P		
# 6	Alain Poissant		A		
	Maire :				
	Maire suppléant :				
				ADOPTE A L'UNANIMITE	X
				ADOPTE A LA MAJORITE	
				REJETE	

18-03-040 Dépôt d'une demande au Ministère des Transports, de l'électrification et de la mobilité durable du Québec pour l'autorisation d'implanter un panneau indicateur de vitesse sur le réseau routier du Ministère des Transports du Québec (MTQ)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté la résolution 18-01-013 le 15 janvier dernier ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le transport actif et la dynamisation des cadres de vie au sein du noyau villageois sont des éléments qui interpellent la majorité des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité planifie construire un corridor actif pour ceinturer et dynamiser son noyau urbain, dans le respect de sa politique MADA ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède plusieurs parcs ayant des thématiques différentes et que leur utilisation maximale implique de sécuriser le déplacement des piétons ;

CONSIDÉRANT QU'un développement résidentiel s'étendant sur quatre (4) hectares est prévu en continuité du développement de la rue Derome et que celui-ci favorisera des clientèles aînées et familiales ;

CONSIDÉRANT QUE l'école de Saint-Édouard fait actuellement l'objet d'un investissement de plus sept (7) millions de dollars, ce qui aura pour effet de doubler sa capacité d'accueil à l'automne 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Grandes Seigneuries n'offre plus de service de transport scolaire aux élèves qui résident à 500 mètres ou moins de l'école ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a débuté un programme d'entretien et de réfection des trottoirs qui a débuté en 2017 et qui se continuera sur l'entièreté de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a entrepris le déneigement de ses trottoirs pour la saison hivernale 2017-2018 et qu'elle observe une hausse de l'achalandage piétonnier sur son réseau ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est autorisée à déposer un projet d'aménagement de voie partagée sécuritaire de type corridor actif dans le cadre du « Programme d'infrastructures Québec-Municipalité, sous volet 2.5 Municipalité amies des aînés (MADA) » ;

CONSIDÉRANT QUE le transport actif et la Politique PFM-MADA sont des conditions centrales du programme approuvé ;

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé concerne entre autres l'installation d'un panneau indicateur de vitesse mobile ainsi qu'un programme d'entretien et de réfection des trottoirs qui a débuté en 2017 et qui se poursuivra en 2018 sur l'entièreté du périmètre urbain ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est desservie par des routes de compétence provinciale dont le rang la Frenière, la rue Principale et la montée Lussier ;

IL EST PROPOSÉ DE TRANSMETTRE la présente demande au Ministère des Transports, de l'électrification et de la mobilité durable du Québec, **AFIN QUE** la demande d'implanter un panneau indicateur mobile de vitesse soit considérée pour analyse, **ET QUE** soit transmise une copie conforme de la présente et des documents annexés au député local.


Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	X
# 3 – Alain Dumouchel	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	


PÉRIODE DE QUESTIONS : Aucune

18-03-041 Clôture de la séance

II EST PROPOSÉ de lever la présente séance à 20h12

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	X
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	


Ronald Lécuyer, maire


Carl Simard, B. Sc. Urb.
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim